

Course du Moun 11 ème édition

MONT-DE-MARSAN Mercredi 17 juillet 2019, 8h35

Nom :
Prénom :
Date de naissance : Sexe : Homme Femme
Adresse :
C.P : Ville :
Téléphone : Mail :

non-licencié, un certificat médical de non-contre-indication à la pratique de l'athlétisme, ou de la course à pied, en compétition est **obligatoire**.

Licencié : No de licence : Club :
Type Athlé. Compétition Athl. Santé loisir running Pass running FSCF athlétisme FSGT athl. UFOLEP athlét. Triathlon

Rappel : les mineurs nés en 2003 et avant peuvent participer à la course mais les parents doivent remplir l'autorisation suivante

Je soussigné autorise mon fils/ma fille

à participer à la Course Pédestre du Moun 2019 et en assume la pleine responsabilité

Fait à le Signature

Les frais d'engagement sont fixés à 12 euros jusqu'au 16 juillet, et à 15 euros le jour de la course.
Les bulletins d'inscriptions doivent être envoyés avant le 11 juillet 2018 avec un chèque de 12 euros à l'ordre de la « **Course du Moun** », avec le certificat médical ci-joint complété par le médecin, ou à défaut un certificat médical équivalent datant de moins de 1 an, ou une photocopie de licence d'athlétisme à l'adresse suivante :

« **Course du Moun** », 1 rue Justin Laurence, 40000 Mont de Marsan

Le règlement complet, le parcours, les bulletins d'inscriptions, et le modèle de certificat médical sont disponibles sur le site : <http://coursedumoun.com> ou par simple demande écrite.

RESPONSABILITE CIVILE : Les organisateurs sont couverts par une police d'assurance No 7127855904 souscrite auprès de AXA BEAUMONT LESNE, 602 avenue Foch 40000 Mont de Marsan (tél 05 58 85 78 78)

INDIVIDUELLE ACCIDENT : Les licenciés bénéficient des garanties par l'assurance liée à leur licence. Il incombe aux autres participants de s'assurer personnellement.

Je reconnais avoir pris connaissance du règlement complet de l'épreuve et en accepter les termes.

A Le / /2019 Signature

CERTIFICAT MEDICAL

Je soussigné, M. Docteur en médecine à

ATTESTE QUE Monsieur Madame Mademoiselle

Nom né(e) le

NE PRESENTE AUCUNE CONTRE-INDICATION A LA PRATIQUE DE LA COURSE A PIED, ET EN PARTICULIER EN COMPETITION HORS STADE.

Fait à :

Le :

Signature et tampon du médecin obligatoire